son coin et John Bull près de son pot

Mais s'ils allaient prendre la mouche, pourtant ?... Boh ! s'ils prensient la mou-che, ce serait pour aller pêcher à la ligne.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les depèches télégraphiques suivantes :

Cracovie, 8 nov. 7 h. soir. Dans le palatinat de Mazovie, les lanciers polonais, sous le commandement de Syrewicz, ont remporté le 1er et le 2 novembre, des avantages signalés à Grabow, Kiernoza et Stremesno. L'Invalide russe publie les bulletins russes, de deux combats livres aux troupes impériales par les chefs d'insurges Pisarski, et l'abbé Machie wicz en lithuanie.

Cracovie, 8 nov., 6 h. du soir.
Le Czas constate l'immense effet que le discours de l'Empereur a produit en Pologne. En invitant les puissances à un Congrès, au nom de la justice et de la réconctitation, Napoléon III force les gouvernements à suivre sa généreuse initiative ou à avouer des vues égoïstes. Ce serait la gloire du siècle si la pensée émise dans le discours impérial était suivie largement et franchement par les souverains gement et franchement par les souverains de l'Europée; malbeureusement, l'expe-rience du passé fait douter de l'efficacité et de la reussite de l'entreprise. En ce qui concerne la Pologne, il est permis main-tenut d'effirment par le concerne la pologne. tenant d'affirmer que ce ne sont pas tant nos destinees qui dependent de l'Europe, que les destinées libérales et la civilisation de l'Europe, qui désende et la civilisation de l'Europe qui dépendent de la solution de la question polonaise. La Pologne, dans tous les cas, remplira sa mission jusqu'au

Londres, 9 novembre.

Le Morning-Post annonce que l'Empereur Napoleon a adresse à la reine Victoria une lettre autographe contenant une invitation formelle pour un congrès. Des novitation formelle pour un congres. Des communications semblables ont été faites simultanement à treize autres souverains de l'Europe. L'Angleterre, ajoute le Post, ne mettra aucun obstacle au projet impérial, mais des objections au congrés viendant d'aitleurs.

ont d'ailleurs. Le *Daily-News* dit que les demandes de Le Daily-News dit que les demandes de l'Austriche en faveur de la Pologne sont restées vaines parce que les puissances n'étaient pas prêtes à faire la guerre. Quel avantage aurait tronvé la Pologne à ce que les mêmes demandes fussent faites dans un congrés où la Russie et la Prusse auraient eté presentes, où les criminels se seraient trouves assis à côte des juges? L'Angletre a reconnu et non viole les traités par terre a reconnu et non viole les traités par la manière dont elle a cédé les iles Ioniennes. Le Times dit: Jusqu'ici les congrès ont suivi les guerres. On verrait probable-ment, au contraire, les guerres suivre les congrès, s: toutes les questions curopéennes devaient être soumises à des réunions

Saint-Nazaire, 9 novembre, La Louisiane est arrivée à deux heures avec 118 passagers, parmi lesquels se trouvent le géneral Mirandol avec deux autres generaux. L'état sanitaire est bon.

Francfort, 9 novembre. L'Europe donne les nouvelles suivan-

de ce genre.

tes : Le ministre français, M. de Salignac-Le ministre français, M. de Salignac-Fénelon, a remis au baron Kubeck, pré-sident de la Diète germanique, une lettre de l'Empereur des Français invitant la confedération germanique à un congrès europeen à Paris. L'Empereur se déclare pret à accorder l'hospitalité aux souverains allemands, s'ils deferent personnel-lement à son invitation. La lettre impé-riale sera communiquee aujourd'hui par M. de Kubeck à la Diète germanique réunie en séance extraordinaire.

Alexandrie, 8 novembré. La Grandière a conclu un traité particulier avec le vice-roi de Cambodje, tributaire du roi de Siam. On espère que ce dernier

ratifiera le traité.

On signale de Ceylan l'arrivée de renforts anglais destinés à la Nouvelle-Zelande. Trois autres régiments sont partis des Indes pour la même destination.

Vienne, 9 novembre.
La Presse apprend que l'Empereur Napoléon a adressé une lettre autographe à
l'Empereur d'Autriche pour l'inviter à une
réunion de souverains qui aurait lieu à

Breslau, 9 novembre.
On mande de Varsovie à la Gazette de Breslau que par suite d'un ordre du général Berg; toutes les feunmes et jeunes filles détenues à la citadelle, ainsi que soixante notables de la ville, viennent d'être déportés sans jugement. La destination de ces malheureux p'est pas anges consume.

malheureux n'est pas encore connue.

Le Dziennik, journal officiel russe de Varsovie, publie le discours de l'Empereur

## CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

On annonce que Mgr de Charbonnel, évèque de Torento (Canada) qui est en ce moment a Lille, viendra prochaînement à Roubaix et donnera un sermon de charité dans l'église Notre-Damc.

Nous avons signalé dernièrement les plaintes des voyageurs relativement au service d'omnibus de la station. On nous prie de faire remarquer à qui de droit qu'il devient indispensable de

faire apposer dans l'intérieur des omnibus un tarif indiquant le prix de la course et spécifiant l'obligation de conduire indistinctement lous les voyageurs à domicile quelle que soit la distance à parcourir.

Il n'est pas possible de tolerer qu'il soit facultatif à un conducteur d'admettre ou de professe des voyageurs sous préterte.

refuser des voyageurs sous prétexte 'ils demeurent aux extrémités de la le. C'est là un abus qui a eu lieu trop souvent.

Dans son audience de ce jour le tribunal correctionnel de Lille a condamné à quinze jours de prison le nommé J. Wyns, ouvrier peintre à Rouhaix, pour vol d'habillement.

On nous adresse la lettre suivante, Bien que l'auteur soit un peu absolu, nous publions sa lettre. Elle indique une mesure qui est bonne en principe; restent les détails à modifier, s'il y a lieu.

« Monsieur le Directeur,

 Au moment où le Conseil municipal va se réunir pour la session de novembre, je viens vous soumettre une idée que je crois utile et dont l'application est praticable.

Les membres du Conseil municipal sont nommes par toute la population. —
Chaque habitant vote selon ses sympathies et la confiance que lui inspirent les capacités des candidats. — Il a donc intérêt à savoir comment ceux qu'il a contribué à faire arriver au Conseil, ont défendu les interêts de la ville, et certaines questions importantes.

importantes.

• A la publication des procès-verbaux

A la publication des procès-verbaux de chaque seance, ne pourrait-on ajouter les noms des conseillers qui ont proposé, soutenu ou combattu les questions à l'ordre du jour, comme cela se pratique à la Chambre des députés ?

• Cette mesure servirait de pierre de touche pour une élection posterieure; elle sauvegarderait en outre la responsabilité de chaque membre, qui ne répondrait que de ses actes; elle rendrait impossible une certaine défiance, resultat de toute deliberation à laquelle on ne donne pas assez beration à laquelle on ne donne pas assez

En vous adressant, Monsieur, ces quelques lignes, je n'ai pas d'autre pré-

tention que d'émettre une opinion qui est moins une opinion personnelle, que l'ex-pression du vœu général des électeurs. • Recevez, je vous prie, etc. •

Une correspondance du journal l'Escaut, reproduite par le Commerce de Gand dans son numéro du 23 octobre, attribue au Journal de Roubaix un article que nous n'avons pas publié.

Dans l'impossibilité où uous sommes de découvrir l'auteur anonyme de cet article, nous avons adressé aux directeurs de ces journaux les deux lettres suivantes:

A Monsieur le directeur du Commerce de Gand:

Monsieur, Votre numéro du 23 octobre reproduit une correspondance publice par l'*Escaut* où je lis ce passage que l'on donne comme extrait du *Journal de Roubaix*:

« Beaucoup d'ouvriers gantois sont at-tirés ici par un salaire plus équitable, » par un meilleur traitement, par plus de » garantie contre l'arbitraire et l'égoïsme ordide de certains industriels, par une durée moins longue du travail; — il est curieux d'entendre ces artisans flamands qualifier des industriels belges d'exploiteurs, de sangsues des sueurs des travailleurs, de sangsues des sactions de la carac-· tère de nos voisins. »

J'oppose le démenti le plus formel aux assertions étranges que le correspondant anonyme de l'Escaut attribue faussement au Journal de Roubaix.

Je compte assez sur votre loyauté, Mon-

sieur, pour être persuadé que vous pu-blierez cette lettre dans votre prochain

mėro. Recevez, Monsieur, toutes mes civilités. J. REBOUX.

Directeur-Gérant. Roubaix, 10 novembre 1863.

A Monsieur le Directeur du journal l'Escaut. Monsieur

Vous avez publié dans un des derniers numéros de l'Escaut un article dans le-quel votre correspondant anonyme de Gand cite un paragraphe qu'il pretend avoir extrait du Journal de Roubaix. Ce paragraphe est ainsi conçu:

· Beaucoup d'ouvriers gantois sont at tires ici par un salaire plus equitable, par un meilleur traitement, par plus de garantie contre l'arbitraire et l'é-goïsme sordide de certains industriels, par une duree moins longue du travail : Il est curieux d'entendre ces arti-sans flamands qualifier des industriels belges d'exploiteurs, de sangsues des sueurs des travailleurs, dans ce langage p qui est le caractère de nos voisins.

Le Journal de Roubaix n'a jamais publie le paragraphe que lui attribue faus-

sement votre correspondant anonyme.
Comme il m'est impossible d'adresser
directement ce démenti à un calomniateur
qui se cache, je vous invite, Monsieur le
Directeur, et au besoin je vous requiers, d'inserer cette lettre dans votre procham

J'ai l'honneur de vous saluer. J. Reboux, Directeur-Gérant. Roubaix, 10 novembre 1863.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 11 novembre, à 8 h. du soir. ACTION DE LA TERRE SUR LES AIMANTS.

Déclinaison. — Inclinaison. — Equateur magnétique et pôle magnétique. — La terre agit comme un aimant. — Action de la terre sur le fer. — Action directrice de la terre. —Alguille astatique. — Mesure de la force magnétique du globe. — Boussole des intensités.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX Bulletin de la séance du 8 novembre 1863. Sommes versées par 161 déposants, 65 nouveaux . . . . . fr. 15 30 demandes en remboursem.nt 8

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Requillart-Desaint et Al-fred Motte, directeurs.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX Du 2 au 8 novembre 1863 inclus

NAISSANCES.
24 garçons, 23 filles.

MARIAGE Du 3 novembre. — Entre Ferdinand-Joseph Wilfart, ourdisseur, et Hortense Logé, repasseuse. — Louis-Joseph Dendievel, trieur de laines, et Léontine-Joseph Vanwassenhove, sans profession. — Augustin-François Vandaele, boulanger, et Florine - Adelaidu - Augustine Meaux, cuisinière. — François-Joseph Dutranoy, tisserand, et Philomène-Marie Derock tisserande.

Prande.

Du 4. — Entre Pierre-Louis-Joseph Vandamme, sans profession. et Lucie-Amèlie Flipot, sans profession.—Hector-Honoré Delaval, employé au chemin de fer, et Mélanie-Rosalie-Sophie Vieillard, journalière.

DECES.

Sophie Vieillard, journalière.

DÉCÉS.

Du 2 novembre. — Augustin-Joseph Deleplanque, 77 ans, sans profession, veuf d'Augustine-Thèrèse Deltombe, rue de la Redoute.
— Angélique-Désirée-Joseph Belrue, 46 ans, sans profession, épouse de Bernard-Jean-Baptiste Quivron, rue d'Inkerman. — Jean-Auguste Delbar, 57 ans, apprèteur. Époux de Sophie Lefebvre, chemin de l'Hommelet.

Du 3. — Amélie-Joseph Florin, 66 ans, ménagère, épouse de Napoléon-Joseph Leclercq, rue Pélart. — Joséphine-Barceline Cornet, 68 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste-Joseph Delforge, au Galon-d'Eau. — Victoire-Joseph Desplechin, 32 ans, journalière, épouse de Floris-Joseph Delcambes, à l'hôpital.

Du 5. — Marceline Joseph Delbroucq. 55 ans, journalière, célibataire, établissement des Petites-Sœurs-des-Pauvres.

Du 6. — Henri-Désiré-Joseph Quarin, 25 ans, artilleur en congé renouvelable, célibataire, au Calvaire.

Du 8. — Louis-Joseph Mullier, 37 ans, cabaretier, époux d'Étisa-Sophie-Joseph Boudry, à l'Epoue. — Pierre-François Libeer, 93 ans, journalière, veuf de Françoise Debrune, établissement des Petites-Sœurs-des-Pauvres.

Plus 9 garçons et 7 filles, decèdés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la shronique locale : J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 9 le 10 hausse 3 % ancien. . 66.75 66.95 » 20 le 10 hausse bais e 41/2 au compt. 95.00 94.90 > •

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilite légale le resume suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 9 novembre 1863

On dit que l'Empereur a communiqué aux ministres l'invitation adressee par Sa Majeste, en vue d'un Congrès europeen, aux souverains dont les predecesseurs ont signe le traite de Vienne. Ce document, conçu en termes conciliants, indiquerait sans ambignite, la necessite et meme l'urgence d'un « arbitrage suprème, à l'egard de certaines competitions politiques gard de certaines competitions politiques et territoriales parmi lesquelles figure la Pologne. » D'après le Mémorial diplomatique, la teneur de l'autographe dont il s'agit tendruit à justifier la phrase memorable du discours de Bordeaux : « L'Empire, c'est la paix » c'est la paix.

Il est question d'abroger la loi de 1810 sur les mines, les minières, les tourbiè-res, les usines et les cours d'eau. Le projet nouveau supprimerait la formalite de l'autorisation administrative pour les prises d'eau.

Plusieurs réunions de sénateurs et de

députés ont eu lieu cette semaine. Un certain nombre de membres du Senat ont
tenu conférence chez M. Bonjean; on
s'est occupé surtout du projet d'adresse
en réponce au discours de la couronne. De
leur côté les députés de l'opposition se
sont réunis chez M. Ernest Picard et chez
M. Marie; à cette dernière assemblée se
trouvaient MM. Thiers et Berryer. Ni l'un
ni l'autre orateur ne prendront part aux
débats sur la vérification des pouvoirs.
L'option de M. Jutes Favre pour Lyon.
et de M. Havin pour Saint-Lô, est certaine, On assure que le gouvernement convoquera immédiatement, les électeurs de
la Seine. On parle de MM. Laboulaye et
Garnier-Pagès comme candidats opposants. Les candidatures gouvernementales ne sont pas encore désignées.
On parlait récemment de la substitution députés ont eu lieu cette semaine. Un cer-

On parlait récemment de la substitution du maréchal Niel au maréchal Randon, qui demandait à se démettre de ses fonctions laborieuses de ministre de la guerre; aujourd'hui, dit la Presse, il serait sérieusement question pour ce poste du général Fleury.

M. de Montholon prendra passage, diton, le 16 de ce mois, sur le paquebot transatlantique qui, de Saint-Nazaire, le transportera au Mexique.

Les ambassadeurs annamites quittent Paris aujourd'hui pour se rendre par Bordeaux, en Espagne.

La maison de banque Oppenheim ré-clame du Gouvernement ture la somme de dix millions de francs parce qu'un em-prunt qui lui avait eté d'abord actordé un di retire qui bénéfice des concessiona été retire au bénéfice des concession-naires de la Banque ottomane. C'est Me Crémieux qui est chargé de faire valoir cette réclamation. Ainsi s'explique le voyage que le célèbre avocat vient de faire à Constantinople où il serait allé sur-tout afin de se mettre au courant de la procédure turque. procedure turque.

L'Opinion Nationale a recu un nouveau Communiqué au sujet d'un article sur l'in-cident d'un externe rayé de la liste des elèves en médecine des hôpitaux.

Pour toute la correspondance . J. REBOUX.

SERVICE DES POSTES. (Suite).

Lettres pour les colonies et l'étranger.

La taxe et les conditions d'envoi des let-La laxe et les conditions d envoi aes teres et des imprimés pour les colonies fran-caises et l'étranger sont réglées par des dé-crets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux des postes; ils se trou-vent aussi dans l'Annuaire des Postes, et dans un tarif dont la vente aux particuliers

Les lettres pour l'étranger sont affran-chies, soit au moyen de limbres-poste et jetées à la boîte, soit en numéraire aux guichets des bureaux et laissées entre les mains des agents des postes. Revêtues de timbres insuflisants, elles sont considérées comme non-affranchies, et no peuvent re-cevoir cours, si elles sont à destination des pays pour lesquels l'affranchissement est obligatoire.

Lettres de et pour les armées à l'étranger.

Les lettres de l'intérieur de l'Empire pour les armées françaises à l'étranger, et réciproquement, ne supportent que la taxe de direction à direction, lorsqu'elles sont transportées exclusivement par des servi-ces français.

(La suite au prochain numéro).

## INDUSTRIE ET COMMERCE

achetées à la Nouvelle-Orléans.

On nous communique une lettre de la Nouvelle-Orleans, en date du 9 septembre

Histoire de trente-trois balles de coton

(La suite au prochain numéro).

pruntent tout leur prix de la main dont nous les recevons.

Mme Eville CARLEN.

Direction générale des Postes.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste:

Jusqu'à 10 gr. incl. 0f. 10 c.
De 10 gr. jusq. 20 gr. 0 40
De 20 , 100 , 0 80
De 100 , 200 , 1 60

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 gr. excedant, 80 c. en cas d'affranchissement,

et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchisso Taxe des lettres nées et distribuables

dans la circonscription postale du

qu'à 10 gr. incl. 0 f. 10 c. 0 f. 15 c. de 10 jusqu'à 20 0 20 0 30 de 20 100 0 0 80 1 20 Jusqu'à 10 gr. incl.

Et ainsi de suite en ajoutent, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excedant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affrauchissement.

Heures de départ des trains de Roubaix pour Lille.

Matin. - 5.17-7.03 - 8,58 - 10.18 -11.48.

Soir.—12.45—1.55—3.43—5.10—7.27 —8.23—9.33—10.40.

mal. Tu aurais dù placer toutes ces bagatelles dans le coffre de la voiture.

gatelles dans le colfre de la voiture.

— Il est rempli de comestibles : poulets, poisson, pâtes et gâteaux; impossible d'y faire entrer rien de plus. Mais peut-être Richard sera-t-il assez bon pour mettre quelque chose dans ses poehes?

— Non , Virginie : elles sont toutes pleines. N'en as-tu pas à ta robe ou à ton tablier?

pleines. N'en as-tu pas à ta robe ou a ton tablier?

— Fi! que tu es peu aimable! Que n'es-tu sur le siege au lieu de mon oncle! En vrai chevalier, il aurait repondu tout autrement, j'en suis certaine. Il est trèsfàcheux que ton bras ne te permette pas encore de conduire d'une main sère.

— De quoi est-il question, Virginie? demanda, d'un air très-flatte, M. de Vallis qui prétait toujours l'oreille à ce qui se disait dans la votture.

— Noas avons là tant de maudits objets qui génent ma mère! Je disais à Richard de nous en debarrasser.

— Impossible, objecta le lieutenant. Isabelle m'a charge d'une foule de choses, et mon oncle lui-même a bien voulu confier à mes poches une couple de bouteilles precientes. »

les precieuses. » Le colonel fit arrêter la voiture, en déclarant de l'air le plus aimable que Vir-ginie n'aurait pas en vain fait appel à son esprit chevaleresque, et il ordonna au cocher de descendre.

Stenson, lui dit-il, charge-toi de tout

ce qui géne ces dames. 

Et des vastes poches du manteau de Steuson furent transformées en magasins pour lous ces objets communément appeles des riens, qui occupent cependant

ce dernier boutonna ses poches, s'inclina et se rassit sur le siège. On repartit au petit trot, le colonel recommandant de ne pas fatiguer, dès le début, ses chevaux fougueux.

La voiture était pourvue des meilleurs ressorts; neanmoins, on ressentait de temps en temps un leger cahot, qui devait faire souffri sabelle, car Richard remar-quait que, chaque fois, elle enfonçait deux de sés petites dents blanches dans sa lèvre vermeille. Elle essaya de s'adosser contre les coussins : mais alors ses pieds ne rencontraient plus de point d'ap-

Mais quel objet as-tu donc derrière ton dos, Richard? demanda Virginie avec impatience; il me frappe constamment dans le côte.

Une vive rougeur se répandit sur les joues du lieutenant.

Je vais l'ôter, répondit-il. Il m'est venu à l'esprit qu'Isabelle désirerait peutêtre avoir son tabouret, et le voilà!

Et Richard, un peu confus de son atten tion, prit le moelleux tabouret, celui qu'il avait garni lui-mème, et le glissa sous les pieds de sa cousine. Virginie, assise en face de sa mère, se

pencha vers elle en souriant.

· Je te remercie, Richard! » dit Isabelle avec moins de chaleur qu'il ne l'eut désiré; mais, un instant après, en écartant un peu le rideau à cause de la chaleur, elle lui adressa un doux regard qui fut un

baume pour son cœur.
On resolut de diner dans un bel endroit bien ombragé, preferant la voûte du ciel à une salle d'auberge au plafond enfumé. Une grosse pierre leur servit de table, et les trois dames la couvrirent des mets recherchés que leur passait successivement Richard, debout sur le marche-pied. « Maintenant voilà qui est très-bien! dit Isabelle. Mon cher Richard, tu l'ap-

puies trop longtemps sur ton bras! • Quelles douces paroles pour le cœur de lieutenant!

Richard, où donc as-tu mis les bou-

Richard, où donc as-tu mis les bouteilles ? demanda son oncle. Je les deboucherai moi-meme. Virginie, oserais-je te
prier de me passer le lire-bouchon? Je
vais avoir l'honneur de servir à ces dames
du muscat authentique.

— Ah! si l'on avait un verre d'eau
pure! dit Isabelle avec un soupir légèrement languagneux.

pure! dit Isabelle avec un soupir légèrement langoureux.

— Tu vas en avoir tout de suite! » répondit Richard, et il enfila un sentier avec
la rapidité d'une flèche.

— Richard! Richard! je n'en veux
pas! lui cria Isabelle; je n'ai pas soif! »
Vaines patoles! Richard avait dejà disparu derrière une colline.

« Laisse-le faire, s'il y trouve son plaisir! dit Virginie en souriant. Moi aussi,
je voudrais bien un verre d'eau. je voudrais bien un verre d'eau.

— En attendant, n'oublions pas notre diner! dit le colonel. Si ma belle-sœur avait la bonté de decouper ce poulet, nous le trouverions bien meilleur.

Un quart d'heure après, Richard revint. la figure rouge ci chauffee; il était por-teur d'une cruche d'eau.

Où donc l'es-tu procuré cela? lui

— Je savais qu'il y a tout près d'ici une petite métairie ; cette eau est la meilleure que l'on puisse boire : elle est fraîche et limpide comme du cristal.

— Elle va nous flatter délicieusement le palais! dit le colonel. Ayez la bonte, ma chère belle-sœur, d'en accepter le precria-t-on de toutes parts.

mier verre! pousuivit-il, en lui présentant une grande coupe dorce qu'il emportait toujours en voyage. — Ce n'est pas pour moi qu'on a été la

chercher, objecta la baronne avec cette finesse qui paraissait toujours si aimable au lieutenant. Quand Richard en aura d'a-bord offert à Isabelle, notre tour viendra, mon cher beau-frère! J'espère que cela

- Parfaitement! > répondit le colonel avec son eternel sourire, et il tendit la coupe à Richard. Le lieutenant la remplit à moitié, et se parabant vans leabelle, assisserur le moelle penchant vers Isabelle, assise sur le moel-leux tapis de gazon, il murmura d'un ton

suppliant:

N'en bois que quelques gouttes! Je crains qu'elle ne soit trop froide.

Pourquoi donc alors en as-tu apporté une si grande quantité? dit-elle en

 Parce que, pour les quelques gouttes que tu bois, j'aurais eté avec plaisir une fois plus loin.
 Bon et complaisant Richard! Vois, Elle porta la coupe à ses lèvres. — Ah! elle est bonne, très bonne; lu m'en laisseras bien bo re un peu plus!

Chère Isabelle, non, je t'en prie.
 Eh bien, je te la rends!
 Richard but le reste d'un seul trait.
Qu'il la trouva bonne, cette eau dont Isabelle avait goûte, et qu'il prenant dans cette même coupe qu'elle avait touchée de ses levres!

ses levres! Et alors Isabelle, au lieu de remercier Richard, decoupa elle-même le poulet et lui en servit une aile. Elle lui versa du vin et lui rendit tous ces charmants petits ser-

vices qui, en pareille circonstance, em-

'Quand Virginie eut fait ses recomman-dations, et remercié son oncle et Stenson,